



PAR BALLON MONTÉ.

Monsieur Mahon de la
Quarantenaire,
notaire,

Bois

l'air d'her.



11/10/48

M. Ballon monté
Boulevard des Capucines 13
Paris 1^{er} arrondissement
Monsieur de
Honnore



à signer B A U D O T

Total
Frais

Qté	Libellé
1	BALLON MONTE - N°36 + 37. De Paris à Liège A1023
1	BALLON MONTE - N°37 20c + Etoile A1010
1	BALLON MONTE N°37 20c. De Paris à Abbaville A1011

Articles correspondants

PAR BALLON MONTE.

GENERAL RENAUDI
Gate No 78 Avenue N°13

Monsieur

Mousson Macbeth

à
Suisse
cote d'or



PAR BALLON MONTE.

Madame

Victor Flessix

Cour des prés n°2

in der Höhe Tours



PAR BALLON MON
Madame
M^{re} Mulhede
Hotel de la Tris
Mont de Marsa
FRANCS

France Ballons Monts.
n° 37 (dup) @ Etoile 15
+ Col PARIS R. Bonaparte
5^e | 7 Dec 70 Sur
Dépêche Ballon n° 11
adressé à Mont de Marsan
arrivée 20 Dec 70.
Joli document
Le général Renault.
net 400€
13124

PHIL

BOURG

de 2.000.000 Ffrs

Luxembourg

L - 1026 Luxembourg

Fax (352) 45 57 76

Luxembourg, le 30.11.92



Messieurs
Mauget, freres
Gerviers
Belgique



France
Monsieur Alexandre Janson
Rue de faubourg St Antoine
Paris





1862, offiz. Neudruck 15c gelbgrün, Mi 2ND (*), 650.-

Fr. 80.00



E. Cros
St Thibéry Hérault



Monsieur Baumann neq

rué Sévès 14

0.05/0.60
0.50/0.10

a Genève (Suisse)



Almanac pour



GEORGES FRISCHKNECHT



Monsieur Rod. Baumann
négt.

Geneve
Suisse

2x0.05

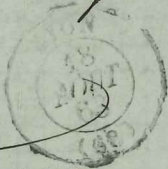


Monsieur

Monsieur Rod. Baumann
négt.

Geneve
Suisse

2x0.05



LEFOL FRÈRES & E. PUYOLAT
Nég^{ts} Commissionnaires
BOURG S/GIRONDE



Monsieur Rod. Bauman
11 rue des Délices 11

à Genève

Suisse

Autre
N^o 3571

A. LAGET ISRAËL & C^o

QUISSAC (Gard)



PD

Rodolphe Bauman
à Genève

Suisse

1891
14/12
27/12
POTTIERE

ADNETA...
POTTIERE

[Faint handwritten text]

1891
14/12
27/12
POTTIERE

ADNETA...
POTTIERE

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

1891
14/12
27/12
POTTIERE

ADNETA...
POTTIERE

[Faint handwritten text]

1891
14/12
27/12
POTTIERE

ADNETA...
POTTIERE

[Faint handwritten text]

Made in Germany

SAINT-BRIEUC
VIRE

Monsieur le Directeur
de l'Institut
de Paris

REPUB. FRANC.
25 C. POSTES 25 C.

REPUB. FRANC.
25 C. POSTES 25 C.

12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

Monsieur
de
Paris

REPUB. FRANC.
25 C. POSTES 25 C.

REPUB. FRANC.
25 C. POSTES 25 C.

REPUB. FRANC.
25 C. POSTES 25 C.

de
Paris

Paris

PARIS

Monsieur
le Directeur
de l'Institut
de Paris

REPUB. FRANC.
25 C. POSTES 25 C.

Made in Germany

Handwritten document on aged paper with a grid table. The text is mirrored, appearing to be bleed-through from the reverse side. The grid has several columns and rows, with some handwritten entries. A circular stamp is visible in the upper right quadrant.

Handwritten document on blue grid paper. It features a circular stamp at the top center with the text "A BORDA...". Below the stamp, there are several lines of handwritten text, including the word "EGER" and "EGER" repeated. The paper shows signs of wear and tear.

Handwritten document on blue grid paper. It features a circular stamp at the top center. Below the stamp, there is a large, stylized blue stamp or signature that reads "GALLAR...". The bottom of the page contains a grid table with handwritten entries.

Handwritten document on aged paper with a grid table. It features a circular stamp at the top center. Below the stamp, there is a large, stylized blue stamp or signature that reads "a Manste (L. acetyl)". The bottom of the page contains a grid table with handwritten entries.

CARTE POSTALE

destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
de bureau à bureau.

PRIX : 15 CENTIMES.

(Loi du 20 Décembre 1872)

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.



Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison. Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.

Monsieur
Feriault
L'ancien
dép^t de
deuxième



7. 75.



Monsieur
Paland

proprié & Neg. et m^{re}
Romaneche
(Saône & Loire)



Monsieur Le Directeur
du crédit agricole
Poitiers



Monsieur Directeur
du crédit agricole
Poitiers



MADE IN GERMANY



Handwritten notes on a piece of paper with a grid. The text is mostly illegible due to being upside down and overlapping. A circular postmark from POTIERS is visible at the bottom left.

Handwritten notes on a piece of paper with a grid. A circular postmark from POTIERS is visible at the bottom left. A rectangular postmark from NANTES is visible in the center, with the text 'LARD. M. L. MARTEL' and 'NANTES'.

A piece of lined paper with two circular postmarks. The top one is from RUMANCHE, dated APRIL 19 1871. The bottom one is from RUMANCHE, dated APRIL 20 1871.

Monte & Ypomei 36
 M. St. Paul
 Family here has never
 let me catch on in
 your name as they
 do not know how
 fair you are in
 the country of Cantabria

Monsieur
Le Directeur du
Credat agricole
Portiers



Monsieur Le Directeur
du credit agricole
Portiers



Monsieur Le Directeur
du credit agricole
Portiers



Le Directeur du
credit agricole de
Portiers.



Handwritten notes on a ledger page, including the word "GOTT" and a circular postmark from "POTTERS" dated "15 JUL 75" with the number "(08)".

Handwritten notes on a ledger page, including a circular postmark from "POTTERS" dated "15 JUL 75" with the number "(08)". The text "Borgeramt" is visible in a table.

Handwritten notes on a ledger page, including a circular postmark from "NANT" dated "15 JUL 75" with the number "(08)".

Handwritten notes on a ledger page, including a circular postmark from "NANT" dated "15 JUL 75" with the number "(08)".

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison. Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.

CARTE POSTALE
destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
de bureau à bureau.
PRIX : 15 CENTIMES.
(Loi du 20 Décembre 1872.)

Monsieur Laroche
Fabricant Carnier
à St Naiceux
dép't de la Seine

7..75.

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison. Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.

CARTE POSTALE
destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
de bureau à bureau.
PRIX : 15 CENTIMES.
(Loi du 20 Décembre 1872.)

Monsieur
Sureau de Paris
à St Naiceux
dép't de la Seine

7..75.

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison. Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.

CARTE POSTALE
destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
de bureau à bureau.
PRIX : 15 CENTIMES.
(Loi du 20 Décembre 1872.)

Monsieur Laroche
à St Naiceux
dép't de la Seine

7..75.

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison. Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.

CARTE POSTALE
destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
de bureau à bureau.
PRIX : 15 CENTIMES.
(Loi du 20 Décembre 1872.)

Monsieur Sureau
à St Naiceux
dép't de la Seine

7..75.

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.

